PRÉFET
DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services du cabinet

DÉPANNAGE-REMORQUAGE DES VÉHICULES LÉGERS SUR LE RÉSEAU ROUTIER DU DÉPARTEMENT DU JURA (HORS AUTOROUTE) DEMANDE D'AGRÉMENT

Je, soussigné(e) ……, sollicite un agrément afin de participer aux tours de garde «dépannage-remorquage des véhicules légers» mis en place sur le réseau routier (hors autoroute).

Compléter les rubriques ci-dessous :

SECTEUR(S) DEMANDÉ(S) :

DEMANDEUR :

- **Si le demandeur est une personne physique** :

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

- **Si le demandeur est une personne morale :**

Nom et prénom du représentant légal :

Raison sociale :

Siège social :

- Adresse de l'établissement :
- Numéro de téléphone du demandeur ou de la personne morale:
- Numéro de téléphone d'astreinte :
- Adresse électronique :

Fait à ……, le *(date)* …….

Signature du demandeur et cachet commercial

39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Tél. : 03 84 86 8400
Mél. : sp-spdole@jura.gouv.fr

Pièces à joindre à la demande :

□ Cahier des charges signé par le demandeur sur lequel est apposé le cachet commercial de ce dernier

□ Extrait KBIS datant de moins de trois mois ou une attestation d'inscription au Répertoire des Métiers

□ Photocopie du certificat d'immatriculation et de la carte blanche de chaque véhicule d'intervention, établies au nom du demandeur (personne physique) ou de sa société (personne morale)

□ Deux photographies (en couleurs) de son (ses) véhicule(s) de dépannage,
□ Une photographie du garage (extérieur)
□ Une photographie des sanitaires
□ Une photographie de la salle d'attente
□ Une photographie du local de stockage des véhicules en attente de réparation ou de livraison
□ Une photographie de l'atelier de réparation sur laquelle figure notamment le matériel afférant à la réparation automobile

□ Copie du contrat de travail (daté et signé) de chaque employé
□ Copie de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) de chaque employé
□ Photocopie du permis de conduire du personnel d'intervention (la visite médicale périodique doit être en cours de validité)
□ Une pièce justificative de qualification de mécanicien-auto et/ou justifiant d'une expérience d'au moins un an dans le dépannage VL
□ Copie de l'habilitation électrique (recyclage à présenter tous les 3 ans) et copie de la formation en cours de validité

□ Une grille tarifaire applicable au 1er janvier de l'année n+1

□ Une attestation d'assurance multirisques spécifiant l'activité de dépannage-remorquage et comportant une garantie pour les véhicules et les personnes transportés

□ Engagements pris vis-à-vis d'une autre astreinte (APRR par exemple)

□ Le cas échéant, la photocopie des attestations de formation FIMO-FCO